



Powered by
Propulsé par



FABrIC

Défi de développement de produits IdO

Guide Série 2

Funded by the Government of Canada
Financé par le gouvernement du Canada



FABrIC

fabricinnovation.ca/fr

FABrIC est un projet de 223 millions de dollars visant à assurer l'avenir du Canada dans le domaine des semi-conducteurs. FABrIC réduira les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises canadiennes pour développer des procédés de fabrication de semi-conducteurs, créer des produits et services connectés à Internet (IdO) basés sur des semi-conducteurs, et exporter vers le marché mondial.

FABrIC contribuera à bâtir un écosystème national et à favoriser la collaboration entre l'industrie, les organismes à but non lucratif, le milieu postsecondaires et le gouvernement, tout en tirant parti de la réputation technologique du Canada, de ses forces et de ses actifs existants.

Propulsé par CMC Microsystèmes

Au cours de ses 40 années d'existence, CMC Microsystèmes a été à l'avant-garde du changement technologique, gérant les investissements des gouvernements fédéral et provinciaux pour introduire des technologies de pointe, soutenir la recherche et influencer le paysage industriel de haute technologie du Canada.

Remerciements

FABrIC est un investissement du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada ([ISDE](#)).



Merci aux partenaires fondateurs de FABrIC : Applied Nanotools (ANT), 1Qbit (1QB Information Technologies), C2MI – Centre de Collaboration MiQro Innovation, INO – Institut National d'Optique, Teldio, Teledyne MEMS, TELUS Communications, Xanadu Quantum Technologies, McMaster University, University of British Columbia, Université de Sherbrooke, University of Toronto, and University of Waterloo.

Défi FABrIC de développement de produits IdO – Guide Série 2

Pour toute question concernant cette publication : info@fabricinnovation.ca

Pour télécharger une copie de cette publication en français : fabricinnovation.ca/fr

Date de publication : 3 octobre 2025

© 2025 CMC Microsystèmes. Tous droits réservés. CMC Microsystèmes, le logo de CMC Microsystèmes, le réseau d'innovation FABrIC et le logo FABrIC sont des marques de commerce ou des marques déposées de la Société canadienne de micro-électronique / Canadian Microelectronics Corporation, exerçant ses activités sous le nom de CMC Microsystèmes. www.CMC.ca

Défi de développement de produits IdO Série 2 Guide

Table des matières

Introduction	5
Definitions	7
Processus de soumission de la déclaration d'intérêt (DI)	8
Date Importantes	8
Soutien au défi FABrIC.....	8
Exigences clés	8
Processus de sélection	11
Diversité, équité et inclusion.....	16
Niveaux de maturité technologique (NMT).....	17



Introduction

FABrIC est un projet de cinq ans de 223 millions de dollars visant à assurer l'avenir du Canada dans le domaine des semi-conducteurs.

Les semi-conducteurs alimentent les économies numériques et sont des moteurs de croissance économique. Toutefois, le paysage mondial des semi-conducteurs a connu d'importants bouleversements ces dernières années, en raison de la perturbation des chaînes d'approvisionnement causée par la pandémie et des récents changements géopolitiques. Les gouvernements du monde entier ont engagé des investissements sans précédent pour renforcer leurs industries des semi-conducteurs, relocaliser la fabrication et stimuler la recherche ainsi que le développement de produits dans des technologies stratégiques. Le Canada a également l'occasion de renforcer sa position sur le marché mondial des semi-conducteurs et de tirer parti de la croissance de ce secteur.

Pour être compétitif, nous croyons qu'il faut investir dans des domaines stratégiques afin d'accélérer le développement et la commercialisation de technologies et de produits pour lesquels le Canada possède déjà des capacités importantes et une reconnaissance mondiale.

Appel à l'industrie et au milieu postsecondaires au Canada

Les défis de développement de produits IoO sont des appels à l'industrie et au milieu universitaire canadiens pour la conception, le développement et la commercialisation de capteurs avancés novateurs et d'autres produits à base de semi-conducteurs au Canada, ciblant le marché en forte croissance de l'Internet des objets (IoO). Ces appels sont axés sur des domaines stratégiques clés, notamment les véhicules électrifiés, les technologies propres/l'énergie, l'agri-technologie, les soins de santé/la biotechnologie, les technologies numériques (IA, communications de données 5G/6G, etc.), la fabrication avancée, les secteurs océaniques et marins, ainsi que les ressources naturelles de demain.

Les principaux objectifs de ces appels sont d'augmenter la participation et la croissance des PME canadiennes qui développent et commercialisent des produits IoO, d'accroître la part de contenu canadien en semi-conducteurs dans les marchés sectoriels clés, de favoriser le développement et l'utilisation des compétences et des technologies canadiennes en semi-conducteurs, et de générer des retombées économiques globales pour le Canada par la création d'emplois, la commercialisation de produits et de propriété intellectuelle, et la génération de revenus durables au Canada.

Objectifs stratégiques de FABrIC :

NOUVEAUX PRODUITS À BASE DE CAPTEURS AVANCÉS ET DE SEMI-CONDUCTEURS. Favoriser la croissance et l'expansion des entreprises qui développent et commercialisent des capteurs avancés et d'autres produits à base de semi-conducteurs au Canada, ciblant le marché de l'Internet des objets (IoO), en forte croissance et d'importance stratégique, avec des applications directes dans des secteurs clés pour le Canada.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE CANADIENNE. Créer de la propriété intellectuelle (PI) canadienne et commercialiser cette PI au bénéfice du Canada.

RENFORCER la sécurité nationale et la résilience de l'approvisionnement en produits et technologies de semi-conducteurs critiques en créant des chaînes d'approvisionnement améliorées avec des partenaires canadiens de confiance et un bassin élargi de spécialistes hautement qualifiés en conception et fabrication de produits à base de semi-conducteurs.

Thèmes du Défi FABrIC de Développement de Produits IdO – Série 2:

- 1) **IA en périphérie (Edge-AI), y compris l'informatique en périphérie, les capteurs en périphérie et la connectivité IA.**
- 2) **Dispositifs IdO pour les secteurs océaniques et marins.**

L'intelligence artificielle (IA) s'intègre désormais dans presque tous les aspects de notre vie quotidienne et constitue un moteur majeur de l'économie mondiale actuelle. Le marché mondial des semi-conducteurs devrait dépasser 1 000 milliards USD d'ici 2030. L'IA est appelée à devenir le principal moteur de croissance des semi-conducteurs et des capteurs, avec les accélérateurs IA, les processeurs en périphérie et les capteurs intelligents en tête. Le Canada dispose d'une opportunité générationnelle pour participer à ce marché mondial. Les secteurs d'application vont de l'automobile aux soins de santé, en passant par la fabrication, les villes/maisons intelligentes, l'agri-technologie, les secteurs océaniques et marins, les ressources naturelles, et bien plus encore !

Les dispositifs d'IA en périphérie sont des composants essentiels qui permettent l'avancement global, la sécurité, la scalabilité et l'adoption de l'IA. Les capteurs en périphérie fournissent les données qui alimentent les modèles d'IA et d'IA en périphérie. L'informatique en périphérie déplace la puissance de calcul hors du centre de données et plus près de la source des données – les capteurs. La connectivité IA fournit l'infrastructure réseau pour relier les capteurs, les dispositifs de calcul et les dispositifs d'action. Les principaux avantages de l'IA en périphérie incluent la prise de décision en temps réel, la réduction de la latence, la diminution de l'utilisation de la bande passante, une consommation d'énergie réduite, la scalabilité, une meilleure confidentialité et sécurité, ainsi qu'une fiabilité accrue dans les régions éloignées et mal desservies.

Les secteurs océaniques et marins du Canada sont essentiels à notre économie, notre environnement, notre culture et notre souveraineté. Avec le plus long littoral au monde et un accès aux océans Atlantique, Pacifique et Arctique, la prospérité et la sécurité du Canada sont profondément liées à l'océan. Dans sa plateforme **AMBITION 2035**, la Supergrappe des Océans du Canada trace la voie pour faire croître l'économie océanique canadienne par un facteur de 5, pour atteindre 220 milliards \$ d'ici 2035. Le développement et l'adoption de technologies avancées et de l'IA sont des éléments majeurs de cette plateforme. Pour en savoir plus, consultez <https://oceansupercluster.ca/fr/tracer-la-voie/>. Axes d'innovation prioritaires pour l'écosystème canadien des semi-conducteurs incluent la navigation et le transport maritime, l'aquaculture et les pêches de précision, la science du climat et des océans, l'énergie en mer et la récupération d'énergie, ainsi que la défense et la sécurité nationales. Des exemples d'applications pour les capteurs et autres puces IdO incluent les bouées intelligentes, les systèmes d'alimentation intelligents, les véhicules sous-marins autonomes, les systèmes sonar et d'imagerie, l'évitement des collisions et le suivi des navires, la surveillance chimique et environnementale, la cartographie des fonds marins, et bien plus encore.

Cet appel vise à stimuler les entreprises canadiennes à développer et commercialiser des capteurs novateurs et autres puces pour l'IA en périphérie, la connectivité IA et/ou les applications océaniques et marines. Nous recherchons des organisations alignées sur les objectifs stratégiques de FABrIC, qui développent des technologies conçues au Canada pour desservir des secteurs stratégiques, et qui œuvrent à créer un impact positif durable sur l'économie et la souveraineté du Canada.

Possibilités de financement

FABrIC offrira jusqu'à 1 million \$ en financement non remboursable pour rembourser les bénéficiaires ultimes jusqu'à 37 % des dépenses admissibles du projet. Les remboursements seront effectués trimestriellement, selon les coûts réels admissibles du projet engagés et payés par les bénéficiaires finaux.

Les bénéficiaires finaux doivent fournir le financement pour le reste des coûts du projet. Le cumul de financement provenant d'autres sources gouvernementales est autorisé, dans les limites de cumul (voir [Limites de cumul de financement](#), ci-dessous). Les autres sources de financement gouvernemental peuvent inclure des subventions non remboursables, des prêts et des contributions remboursables, des garanties de prêt, des investissements en capital et des crédits d'impôt fédéraux et provinciaux (ex. : RS&DE).

Frais de gestion : Chaque projet comportera des frais de gestion de 2,5 % du financement, à verser à CMC Microsystems. Ces frais serviront directement à soutenir les activités de l'équipe FABrIC dans l'administration du programme et à faciliter le travail des participants au projet dans le réseau.

Remarque : Dans des cas exceptionnels, un financement allant jusqu'à 1,5 million \$ peut être envisagé, sans dépasser 37 % des dépenses admissibles du projet. Veuillez nous contacter pour les demandes exceptionnelles à challenges@fabricinnovation.ca.

Definitions

- **“Organisation principale”** désigne l'organisation qui dirige le processus de soumission de la proposition de projet en vue d'obtenir un financement par l'entremise de FABrIC, qui agit comme principal point de contact pour FABrIC et, en cas de succès, devient l'« bénéficiaire ultime principal » de l'Accord de projet, responsable de la gestion globale du projet. L'organisation principale doit être membre de FABrIC.
- **“Organisation co-principale”** désigne une organisation qui sollicite un financement auprès de FABrIC et qui signe l'Accord de projet avec une organisation principale. (Un maximum de trois organisations co-principales par demande est accepté dans le cadre de cet appel à projets.)
- **“Collaborateur”** désigne une organisation qui n'est pas signataire de l'Accord de projet et qui ne sollicite pas de financement auprès de FABrIC, mais qui (1) est incluse dans le plan de travail du projet et est responsable de certaines activités décrites dans la proposition de projet, et/ou (2) apporte une contribution en nature au projet permettant la réalisation des activités prévues. (Un maximum de six collaborateurs par demande est accepté dans le cadre de cet appel à projets.)
- **“Accord de projet”** désigne l'accord qui sera conclu à la suite d'une proposition retenue et qui sera signé par l'organisation principale, établissant les modalités et conditions du projet proposé et approuvé.
- **“Bénéficiaire ultime”** désigne une ou plusieurs organisations principales ou organisations co-principales qui reçoivent un financement et réalisent des projets admissibles dans le cadre d'un projet du défi.

Processus de soumission de la déclaration d'intérêt (DI)

- Une déclaration d'intérêt complète doit être soumise par l'entremise du portail des défis FABrIC, hébergé sur la [plateforme Blackbaud](#).
- Vous devez créer un compte Blackbaud pour soumettre votre déclaration d'intérêt.
- Le [modèle de déclaration d'intérêt](#) publié sur le site internet de FABrIC est fourni à titre de référence uniquement.
- Le [modèle d'attestation et de signature\(s\)](#) doit être rempli et téléversé dans le portail.

Date Importantes

- **6 octobre 2025 – Deuxième Série de Appel de propositions IdO** – Ouverture du portail pour la soumission
- **27 octobre 2025 à 21 h (HAE)** – Date limite de soumission des déclarations d'intérêt (DI)
- **Au plus tard le 27 novembre 2025** – Les candidats retenus seront avisés et invités à soumettre une proposition complète
- **Décembre 2025** – Soumission de la proposition complète
- **Février 2026** – Communication des résultats aux candidats

Soutien au défi FABrIC

Le soutien au défi FABrIC offre un appui aux bénéficiaires ultimes pour le prototypage de produits. Ce soutien comprend l'accès aux services de fabrication et d'encapsulation de CMC, y compris les productions groupées sur plaquettes multiprojets, qui permettent un prototypage abordable auprès des fonderies de pointe au Canada et à l'international. CMC fournira des services pouvant inclure la vérification finale de la conception (DRC), la finition des puces, etc., et assurera la gestion de toute la logistique ainsi que les interactions avec les fonderies. Les bénéficiaires ne paient que leur part des coûts directs liés aux matériaux (plaquettes/puces) et aux frais d'expédition et de courtage. Ces coûts sont admissibles dans le cadre du projet et seront remboursés selon le ratio de partage du projet. Aucun frais supplémentaire ne sera exigé pour les services de CMC. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec : challenges@fabricinnovation.ca.

Exigences clés

Défi de développement de produits IdO – Série 2

- Le projet doit inclure la conception et le développement d'un produit novateur :
 - **Produit basé sur une puce**
 - **Capteur basé sur les technologies MEMS, photoniques ou quantiques**
- Le produit en cours de développement doit être un dispositif destiné à :
 - des applications d'informatique en périphérie, de détection en périphérie ou de connectivité liée à l'IA,
 - ou à des applications IdO océaniques et marines.

- Le(s) produit(s) en cours de développement doivent présenter une voie claire vers la commercialisation.
- Le projet doit être aligné avec les objectifs stratégiques globaux de FABrIC. Voir le Guide du programme FABrIC : fabricinnovation.ca/fr/
- Le projet devrait tirer parti des capacités canadiennes de fabrication, nouvelles et existantes, dans la mesure du possible. La collaboration avec des partenaires de fabrication au Canada est encouragée.
- La propriété de toute propriété intellectuelle (PI) générée dans le cadre du projet doit demeurer au Canada et être utilisée au bénéfice du Canada pendant au moins cinq ans après la fin du projet.
- Les achats d'équipements en capital ne sont pas admissibles au financement de FABrIC dans le cadre de cet appel.
- Le projet doit contribuer au développement et à la rétention de personnel hautement qualifié au Canada, notamment par la formation de stagiaires, la création d'emplois, la rétention d'emplois, etc.
- Le projet devrait démontrer d'autres avantages pour le Canada, notamment des retombées sociales, environnementales et économiques.
- Le projet devrait démontrer une conformité et une promotion des principes de diversité, d'équité et d'inclusion.
- Les organisations principales et co-responsables doivent démontrer qu'elles disposent de ressources suffisantes pour mener le projet à terme.
- Les coûts estimés du projet doivent être supérieurs à 200 000 \$ CA. (Veuillez nous contacter pour les demandes exceptionnelles à challenges@fabricinnovation.ca.)
- La durée typique du projet est estimée entre 12 et 24 mois; toutefois, les projets doivent se terminer au plus tard le 31 décembre 2027.
- Le(s) produit(s) doivent démontrer une demande du marché au moment de la soumission de la proposition et atteindre un niveau de maturité technologique (NMT) de 7 ou plus à la fin du projet, avec une intention de commercialisation.
- Les candidats doivent fournir une preuve du besoin de financement de FABrIC.
- Les projets doivent être additionnels aux activités commerciales régulières des organisations participantes. Le projet proposé ne doit pas déjà être approuvé ou en cours, doit être distinct des investissements qui auraient autrement été réalisés, et ne serait pas entrepris à la même échelle ou portée sans le soutien de FABrIC.
- Les projets liés à des travaux expérimentaux ou théoriques sans application ou utilisation commerciale directe ne seront pas pris en considération.

Critères d'admissibilité de base pour les demandeurs

- Les organisations principales et co-responsables doivent être constituées en société ou enregistrées au Canada et avoir des activités importantes au Canada. Les organisations admissibles comprennent :
 - Les petites et moyennes entreprises (PME) à but lucratif (moins de 500 employés),
 - Les organisations à but non lucratif,
 - Les établissements postsecondaires situés au Canada ou les instituts de recherche entièrement détenus par des établissements postsecondaires canadiens,
 - Les organisations autochtones au Canada.
- Les entreprises multinationales (EMN) ne peuvent pas participer en tant qu'organisation principale ou co-responsable, mais peuvent participer en tant que collaboratrices.
- Au moins une des organisations principales ou co-responsables doit être une PME (moins de 500 employés).
- Les organisations principales et co-responsables doivent être membres de FABrIC pour pouvoir soumettre une déclaration d'intérêt (DI). Voir fabricinnovation.ca/fr/member/
- Seules les organisations peuvent soumettre une demande dans le cadre des défis. Les particuliers ne sont pas admissibles.
- Les organisations principales et co-responsables doivent compter au moins trois (3) équivalents temps plein.
- Les bénéficiaires du financement FABrIC doivent être conformes aux sanctions économiques, aux sanctions financières et aux embargos commerciaux administrés par le gouvernement du Canada.
- Les projets désignés (selon la législation fédérale applicable en matière d'évaluation environnementale et d'impact) ne sont pas admissibles.

Exigences de base pendant l'exécution du projet

- Tous les travaux du projet doivent être réalisés au Canada, sauf approbation préalable par écrit. Un maximum de 10 % des travaux peut être effectué à l'extérieur du Canada avec approbation préalable.
- Les dépenses admissibles doivent respecter les exigences décrites dans le Guide des dépenses admissibles du projet : fabricinnovation.ca.
- Limites de cumul de financement : Le financement total provenant de sources gouvernementales (y compris FABrIC, autres financements fédéraux, crédits d'impôt provinciaux et fédéraux) ne doit pas dépasser 75 % des coûts admissibles pour tout participant industriel, et 100 % pour tout participant postsecondaire.
- Tous les bénéficiaires ultimes doivent rendre compte de toutes les activités du projet et soumettre des demandes de remboursement accompagnées de pièces justificatives sur une base trimestrielle. D'autres rapports peuvent être exigés.
- D'autres modalités et conditions seront précisées dans l'Accord de projet.

Processus de sélection

Étape 1 : Lancement de l'appel de propositions

L'appel à projets est publié sur le site internet de FABrIC, accompagné des guides du défi, des modèles de déclaration d'intérêt (DI) et des documents de soutien.

Étape 2 : Soumission des DIs

Les organisations principales soumettent leur déclaration d'intérêt conformément au guide du défi, via le portail des défis FABrIC hébergé par Blackbaud, avant la date limite indiquée.

Étape 3 : Évaluation des DIs

L'équipe du défi FABrIC examine les DI pour s'assurer que les propositions répondent aux critères d'admissibilité décrits dans le guide du défi (voir Tableau 1).

Les candidats dont la DI est acceptée seront informés par l'équipe du défi FABrIC de CMC Microsystems et invités à soumettre une proposition complète.

Étape 4 : Soumission de la proposition complète

Les organisations principales préparent la proposition complète avec la participation des co-responsables, le cas échéant.

Sur demande, l'équipe du défi FABrIC peut fournir un soutien pour aider les candidats à élaborer des propositions répondant aux objectifs du programme.

Une évaluation financière des organisations participantes sera effectuée pour s'assurer qu'elles peuvent soutenir leur engagement tout au long du projet.

Étape 5 : Évaluation et notation des projets

Toutes les propositions seront soumises à une évaluation indépendante menée par le Comité consultatif de FABrIC (FAC).

Le FAC sélectionnera jusqu'à cinq (5) membres des comités du défi FABrIC pour former un panel d'experts chargé d'examiner, de noter et de classer les propositions selon les critères du [Tableau 1](#) et des [Critères de sélection des projets du défi](#).

Le panel veillera à ce que les projets approuvés soient de haute qualité, alignés sur les objectifs stratégiques de FABrIC, et recommandera les projets à financer de manière équitable.

Le FAC est composé de jusqu'à 15 experts indépendants qui relèvent du conseil d'administration de CMC. Ces experts sont reconnus dans les cinq domaines technologiques clés de FABrIC : semi-conducteurs composés, photonique sur silicium, MEMS, quantique et IDO, y compris l'IA en périphérie.

Le Comité du défi FABrIC regroupe jusqu'à 50 experts indépendants issus de chacun des domaines technologiques clés, provenant de l'industrie (PME, EMN, OBNL) et du milieu universitaire à travers le Canada. Ces membres possèdent une expertise technique et stratégique dans divers secteurs manufacturiers et technologiques.

L'identité des experts participant à l'évaluation des projets restera confidentielle.

Les membres du FAC et des comités du défi FABRIC signeront des accords de confidentialité et des déclarations de conflits d'intérêts pour garantir l'indépendance et la confidentialité.

Étape 6 : Révision finale et approbation des projets

En fonction du classement établi par le comité du défi et du budget disponible, le FAC recommandera les projets à financer au conseil d'administration de CMC.

Le conseil d'administration de CMC examinera les recommandations pour s'assurer que le processus de sélection a été respecté, et approuvera le financement correspondant. Il ne participera pas directement à la sélection des projets.

L'équipe du défi FABRIC informera Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) des projets sélectionnés et des allocations de financement.

Les candidats retenus seront informés et un accord de projet sera établi avec les organisations principales et co-responsables.

Les candidats non retenus recevront un résumé expliquant les raisons du refus et des recommandations pour améliorer leur candidature. Ils pourront soumettre une nouvelle demande lors de futurs appels à projets.

Tableau 1 : Critères d’admissibilité des projets du défi (réussite/échec)

1) Exigences organisationnelles :

- a. Toutes les organisations principales et co-responsables sont constituées ou enregistrées au Canada, ont des activités importantes au Canada et appartiennent à l’une des catégories suivantes : (a) organisations à but lucratif (<500 employés), (b) organisations à but non lucratif, (c) établissements postsecondaires situés au Canada, (d) instituts de recherche situés au Canada et entièrement détenus par des établissements postsecondaires canadiens, (e) organisations autochtones au Canada.
- b. Les organisations à but non lucratif basées au Canada sont constituées en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (LCOBN) ou d’une loi provinciale équivalente.
- c. Il y a au moins une organisation principale ou co-responsable qui est une PME (<500 employés). Aucune organisation principale ou co-responsable n’est une entreprise multinationale (EMN). (Les EMN ne sont pas admissibles au financement, mais peuvent participer en tant que collaboratrices.)
- d. Toutes les organisations principales et co-responsables comptent au moins trois équivalents temps plein.
- e. Le cas échéant, la structure des filiales a été identifiée et vérifiée. Des preuves démontrent que les opérations canadiennes sont substantielles et disposent d’une autonomie appropriée.

2) Alignement du projet avec FABrIC et les objectifs de l’appel :

- a. Développe des produits IdO conçus au Canada pour une commercialisation au Canada, développe du personnel hautement qualifié (PHQ) au Canada, crée et maintient des emplois au Canada.
- b. Développe des dispositifs IdO à base de semi-conducteurs, y compris des capteurs, destinés principalement à l’un ou plusieurs des domaines suivants :
 - i. Informatique en périphérie (Edge AI Computing)
 - ii. Capteurs en périphérie (Edge AI Sensing)
 - iii. Connectivité IA (AI Connectivity)
 - iv. Applications IdO océaniques et marines

3) Budget du projet :

- a. Preuve de fonds de roulement suffisants et d’autres ressources permettant de mener à bien le projet, avec un maximum de 75 % des coûts admissibles du projet pour les participants industriels financés par des sources gouvernementales (jusqu’à 100 % pour les bénéficiaires ultimes postsecondaires).
- b. Les organisations principales et co-responsables ont demandé, prévoient de demander ou ont reçu un financement d’autres sources fédérales ou provinciales.
- c. La demande de financement ne dépasse pas 37 % des coûts admissibles du projet.
- d. La demande de financement ne dépasse pas 1 million \$ CA.
- e. La demande de financement ne dépasse pas 1,5 million \$ CA (cas exceptionnel).
- f. Les dépenses admissibles totales du projet sont supérieures à 200 000 \$ CA

Tableau 1 : Critères d'admissibilité des projets du défi (suite)

4) Occasion de marché et plan de commercialisation :

- a. Les marchés cibles ont été identifiés.
 - b. Des estimations réalistes du marché total adressable (TAM), du marché accessible (SAM) et du marché atteignable ont été fournies.
 - c. Un plan de commercialisation réaliste a été défini.
 - d. Des prévisions de revenus réalistes ont été présentées.
 - e. Des clients principaux ou potentiels ont été identifiés.
 - f. Les principaux concurrents ont été identifiés.
-

5) Capacité d'exécution :

- a. Preuve que l'équipe possède les compétences techniques et les ressources humaines nécessaires pour réaliser le projet, ainsi que les compétences en commercialisation pour mettre le produit sur le marché.
 - b. Preuve que les collaborateurs clés ont été identifiés (chaîne d'approvisionnement, partenaires de fabrication, sous-traitants, etc.).
 - c. Les principales activités du projet ont été identifiées.
 - d. Le niveau de maturité technologique (NMT) actuel est de 3 ou plus, avec une justification raisonnable.
 - e. Le NMT prévu est de 7 ou plus, avec une justification raisonnable.
-

6) Avantages pour le Canada :

- a. Preuve de création ou de maintien d'emplois, formation de personnel hautement qualifié (PHQ).
 - b. Preuve d'initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI).
 - c. Preuve que la propriété intellectuelle (PI) sera générée et commercialisée au Canada.
 - d. Preuve d'un impact positif sur la chaîne de valeur canadienne et la souveraineté.
 - e. Preuve d'autres retombées sociales, environnementales et économiques.
-

7) Besoin de financement FABrIC :

- a. Le besoin de financement de FABrIC est clairement démontré.
 - b. Il existe des preuves que le projet est additionnel aux activités commerciales actuelles de l'organisation.
-

Critères de sélection des projets du défi

Les projets seront évalués selon les critères suivants**:

1) Occasions commerciales et résultats, y compris**:

- a. Alignement avec les objectifs de l'appel de propositions du défi
- b. Potentiel de marché
- c. Engagement avec des clients principaux et potentiels
- d. Lettre de soutien (clients, conseillers, investisseurs)
- e. Analyse commerciale et de rendement
- f. Plan de commercialisation et capacité d'exécution
- g. Potentiel commerciales durables à long terme au Canada

2) Avancement de l'écosystème canadien des semi-conducteurs et retombées pour le Canada

- a. Alignement avec les objectifs de l'appel de propositions
- b. Génération et commercialisation de la propriété intellectuelle (PI) et des actifs connexes au Canada
- c. Avancement de l'écosystème canadien des semi-conducteurs dans la chaîne de valeur mondiale des semi-conducteurs
- d. Impact sur l'économie, la souveraineté et la sécurité du Canada
- e. Création, maintien d'emplois et développement des compétences
- f. Collaborations au sein du Canada
- g. Contribution et partage des connaissances avec l'écosystème
- h. Avancement des principes de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI)
- i. Autres retombées pour le Canada (sociales, environnementales, etc.)

3) Exécution du projet, budget et probabilité de succès, y compris**

- a. Compétences et expérience de l'équipe de projet et capacité d'exécution
- b. Préparation de l'équipe pour l'exécution dans les 60 jours suivant l'accord de projet
- c. Engagement avec les partenaires critiques du projet
- d. Plan de travail, activités, livrables, jalons et indicateurs de performance (KPI)
- e. Budget et capacité de financement
- f. Besoin de financement de FABrIC et caractère distinctif du projet par rapport aux activités normales de l'entreprise
- g. Gestion des risques, risques identifiés, stratégies d'atténuation des risques

Chaque catégorie de critères aura un poids nominale égal, sauf décision contraire du FAC. Les propositions jugées excessivement faibles dans la démonstration de l'un ou l'autre des critères de sélection pourraient ne pas être retenues.

** Sous réserve de modifications

Diversité, équité et inclusion

FABrIC est propulsé et géré par CMC. CMC est résolument engagé envers les principes de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI). Nous croyons que favoriser un environnement inclusif stimule l'innovation, la créativité et l'excellence. Nous reconnaissons que la diversité des perspectives, des compétences et des expériences contribue à l'excellence en recherche et en innovation. Cette culture est la responsabilité de chaque participant de l'écosystème, y compris les employés, bailleurs de fonds, investisseurs, commanditaires, établissements, entreprises, chercheurs, conseillers, administrateurs et évaluateurs.

Dans le cadre de notre engagement envers la DEI, CMC participe activement au Défi 50-30 du gouvernement du Canada, qui vise à accélérer la parité entre les genres et l'inclusion des groupes sous-représentés dans les rôles de leadership.

La DEI est une pierre angulaire de nos pratiques de gouvernance et d'exploitation. Les propositions soumises dans le cadre des Défis FABrIC, de la plateforme d'innovation et du développement de l'écosystème qui font progresser les principes de DEI reçoivent des points d'évaluation supplémentaires, reflétant notre engagement à créer une communauté diversifiée et inclusive. Nous reconnaissons que l'adoption de la DEI n'est pas seulement un objectif, mais un parcours continu. En intégrant ces valeurs dans nos processus décisionnels et d'allocation des ressources, nous visons à garantir que nos investissements apportent le maximum de bénéfices à tous les membres de notre communauté.



Niveaux de maturité technologique (NMT)

Les activités des projets proposés relèveront généralement des niveaux de maturité technologique (NMT) 3 à 7, mais pourraient couvrir l'ensemble des niveaux de 1 à 9. Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) (Innovation Canada) décrit les étapes de développement, y compris un outil d'évaluation des NMT et une liste de vérification, disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://ised-isde.canada.ca/site/innovation-canada/fr/niveaux-maturite-technologique>

Stade de développement technologique	NMT	Définition	Description
Recherche fondamentale	1	Observation et consignation des principes de base du concept	La recherche scientifique commence à donner lieu à la recherche appliquée et au développement. Les activités pourraient inclure des études sur les propriétés de base d'une technologie.
	2	Concept technologique ou application déterminé	Début des inventions. Une fois les principes de base observés, il s'agit d'inventer les applications pratiques. Les activités sont limitées à des études analytiques.
Recherche et développement	3	Fonction critique et analytique expérimentale ou validation de principe	La recherche et développement active démarre. L'étape doit comprendre des études analytiques ou des études en laboratoire. Les activités pourraient inclure des composants qui ne sont pas encore intégrés ou représentatifs.
	4	Validation des éléments ou des conditions d'essai en laboratoire	Les composants technologiques de base sont intégrés pour valider le bon fonctionnement commun. Les activités incluent l'intégration en laboratoire de matériel « spécial ».
	5	Validation des éléments ou des conditions d'essai en environnement simulé	Les composants technologiques de base sont intégrés, aux fins d'essais dans un environnement simulé. Les activités incluent l'intégration de composants en laboratoire.
Projet pilote et démonstration	6	Démonstration d'un modèle ou d'un prototype du système ou du sous-système dans un environnement simulé	Le modèle ou le prototype représente une configuration quasi souhaitée. Les activités incluent l'essai dans un environnement opérationnel ou un laboratoire simulé.
	7	Prototype prêt pour la démonstration dans un environnement opérationnel approprié	Le prototype a atteint l'état opérationnel prévu et est prêt pour la démonstration dans un environnement opérationnel. Les activités incluent l'essai du prototype sur le terrain.
	8	Technologie actuelle mise au point et qualifiée par des essais et des démonstrations	Il est prouvé que la technologie fonctionne dans sa forme finale et dans les conditions prévues. Les activités incluent des essais de mise au point et des évaluations afin d'établir si la technologie répond aux exigences opérationnelles.
Adoption précoce	9	Validation de la technologie réelle par le déploiement réussi dans un contexte opérationnel	Application concrète de la technologie dans sa forme finale et dans des conditions réelles, comme celles s'appliquant au cours des essais et de l'évaluation opérationnels. Les activités incluent l'utilisation de l'innovation dans des conditions de conduite opérationnelle.



Powered by
Propulsé par

